



Matériel

Agents du matériel

NOS REVENDICATIONS

Déroulement de carrière et parcours professionnels.

1 La pénibilité

Revendication UNSA : Que la reconnaissance de la pénibilité soit par mois de présence et non par année. Des collègues qui, suite à des changements de poste, des arrêts de travail, par exemple, perdent plusieurs années sur leur compteur.

Que la pénibilité soit étendue aux cadres managers opérationnels qui sont amenés à couvrir régulièrement des postes soumis à pénibilité sans en bénéficier.

2 La formation

Contexte : les CQP (certification de Qualification Professionnelle) initiées par l'UTP (Union des Transports Public Ferroviaire) permettent de reconnaître les qualifications acquises par les salariés de la branche. Plus de la moitié des personnels travaillant dans la maintenance des matériels sera amenée à quitter la SA SNCF Voyageurs pour intégrer une de ses filiales ou une entreprise concurrente.

Revendication UNSA : Développer les CQP notamment pour toutes les spécialités de maintenance du matériel roulant afin de faire reconnaître les compétences des salariés dans la branche ferroviaire. Organiser la formation et la validation de ces CQP pour les agents du groupe.

3 L'organisation du temps de travail

L'**UNSA-ferroviaire** constate qu'il y a une diminution du nombre de postes permettant d'accueillir du personnel en fin de carrière ou ayant une inaptitude.

Revendication : l'**UNSA-ferroviaire** prône la ré-internalisation de certaines missions : la gestion des vêtements de travail, gestion des extincteurs, logistique, magasin, formations ...

Pour les agents de 45 ans et plus, et qui souhaitent diminuer le nombre de nuits effectuées. Revenir sur un roulement avec 70 nuits par an (5 nuits toutes les 5 semaines). C'est un accord local appliqué au TCO (Technicentre Occitanie) que l'UNSA souhaite voir appliquer partout.

